

Helios Morinda



ENTRE LES SOUSSIGNÉS:

SAS COLORED STALLIONS
Demeurant à :
La Morlière
79450 ST AUBIN LE CLOUD

M/Mme.....
Adresse.....
.....
Téléphone.....
Adresse e-mail.....

– Ci-après désigné : Le vendeur

L'acheteur souscrit à un contrat de saillie pour la saison 2024 aux conditions ci-après pour la jument:

Nom:
N° de SIRE:.....
Date de naissance:.....Robe.....
Origines:

– Ci-après désigné : L'acheteur

Centre d'IA agréé choisi pour la mise en place :

Nom:
Adresse complète :.....
.....
Téléphone :

Détails concernant l'étalon

N° SIRE : 17465181 G
Etalon SF agréé AES, Homozygote Tobiano
Disponible uniquement en IAC

- Il est indispensable de parapher en bas de la page
- Veuillez trouver les conditions détaillées de la vente en page 2
- Hélios Morinda est homozygote pour les gènes Pie (tobiano) et Noir. Un poulain pie est garanti. Pas d'alezan.

Cochez la cas correspondante

Types d'insémination	1 ère Fraction à régler ce jour:	Montant HT	Montant TTC
IAC (Incluant 8 paillettes IAC)	Réservation (fraction du solde)	400,00€	422,00€
	+ Frais d'envoi France	118,48€	125,00€

Total 1ère fraction IAC	Montant HT	Montant TTC
	518,48€	572,00€

Solde IAC	2ème fraction: Solde au PV avec garantie poulain vivant à 48h	Montant HT	Montant TTC
		550,00€	580,25€

Date de départ des doses souhaité :/...../.....

(Délais 24-48h basse saison, allant jusqu'à 10 jours en pleine saison selon type de monte choisi)

Sous réserve du taux de TVA en vigueur à la signature du contrat.

Pour l'IAC:

→ Achat d'une carte de saillie supplémentaire : 500,00€ TTC solde au 1/10 et GPV

Les certificats de saillie supplémentaires ne seront édités qu'après réception du chèque du solde.

50% sur le solde pour les juments indicées 150 + ou ayant un produit indicé à plus de 140.

Helios Morinda est réservé aux juments de robe UNIE.

RÈGLEMENT:

PREMIERE FRACTION:

**PENSEZ A ANTICIPER! PRÉVOIR 1 SEMAINE MIN ENTRE RÉCEPTION DU
PAIEMENT ET ENVOI DES DOSES**

Plus rapide

Plus simple

PAR VIREMENT BANCAIRE :

OU

PAR CHÈQUE :

Titulaire du compte : COLORED STALLIONS

Ordre: **S.A.S COLORED STALLIONS**

Crédit Mutuel

IBAN: FR76 1551 9391 0400 0213 5960 167

BIC: CMCIFR2A

NOM DE LA JUMENT + LE VÔTRE + CELUI DE L'ÉTALON CHOISI AU
CRAYON DE PAPIER AU DOS DU CHÈQUE

Encaissé à réception et avant envoi des doses
PENSEZ A ANTICIPER!

Les contrats dûment complétés et signés doivent être renvoyés par e-mail
accompagnés de l'ordre de virement à: contact@colored-stallions.com,
sans quoi aucun départ de semence ne sera effectué.

Adresse d'envoi : Jean Marc Bial
Colored Stallions
14 Rue Pied de Fond
79 000 NIORT

DEUXIÈME FRACTION:

PAR CHÈQUE :

A ENVOYER EN MÊME TEMPS QUE LE CONTRAT ET LE PREMIER CHÈQUE A LA RÉSERVATION
(Sauf si la première fraction a été payée par virement et que nous avons déjà reçu par mail le contrat rempli et signé)

Ordre: **S.A.S COLORED STALLIONS**

NOM DE LA JUMENT ET DE L'ÉTALON NOTE AU CRAYON DE PAPIER AU DOS DU CHÈQUE

Encaissé à date du solde s'il est au 1/10 (un appel, un message ou un mail vous sera adressé avant l'encaissement)

OU

Encaissement au poulain vivant: (48H après la naissance), si nous n'avons pas de nouvelle de votre part 1mois après la date prévue du terme,
le chèque sera encaissé (un appel, message, mail vous sera adressé avant l'encaissement)

Adresse d'envoi : Jean Marc Bial / Colored Stallions / 14 Rue Pied de Fond / 79 000 NIORT

Secrétariat Colored Stallions en semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h: (+33)6 19 69 16 88

Conditions détaillées de la vente

1) Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts monétaires au taux légal, le vendeur se réservant le droit, dans ce cas, de refuser la livraison de doses de semence jusqu'au paiement complet dans les conditions du contrat.

2) La réservation ne sera effective qu'au retour du présent contrat rempli et signé, et de la réception de la 1ère partie du virement bancaire.

3) L'Acheteur ayant pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations dans le centre agréé, dégage le vendeur de toute responsabilité concernant sa jument.

4) L'Acheteur s'engage à régler auprès du centre, les frais de pension, de mise en place, d'analyses éventuelles, etc.

5) L'Acheteur déclare savoir, du fait du recours à l'insémination artificielle, que l'inscription du produit à naître au STUD-BOOK ne sera possible qu'après étude de son hénotype avec celui de ses parents. Il accepte de supporter le coût de ces analyses et renonce à tout recours contre le vendeur au cas où ces analyses ne rendraient pas possible pour quelque cause que ce soit l'inscription du produit au STUD-BOOK.

6) Pour 1 jument, 6 paillettes seront envoyées à l'acheteur. Garantie Poulain Vivant.

7) Si le propriétaire souhaite faire saillir 2 juments qui lui appartiennent, et ceci, la même année et avec le même lot de paillettes, il ne réglera que 800 Euros TTC pour cette 2ème carte. Cette somme sera due le 1er octobre de l'année en cours si la jument est pleine. Si une 3ème jument est inséminée, 6 autres paillettes seront envoyées.

Le tarif de la 3ème carte redeviendra celui applicable pour la 1ère jument

En cas de besoin, 6 paillettes supplémentaires peuvent être envoyées à l'éleveur en réglant uniquement des frais techniques à la société Consult Horses Investment SRL (150 Euros TTC)

8) Si des paillettes restantes ne sont pas utilisées, elles restent la propriété de Consult Horses Investment SRL, et devront être restituées sur demande.

9) Conditions sanitaires concernant la jument :

- a. Vaccinations Grippe et Rhinopneumonie obligatoires avec une injection datant de moins d'un an, et des primo-vaccinations à un mois d'intervalle.
- b. Transpondeur obligatoire

J'atteste que je n'utiliserai pas les paillettes pour faire inséminer une jument porteuse du gène Tobiano

Signature de l'acheteur

Précédée de la mention « lu et approuvé » :

Fait à , Le / /

Le Vendeur – S.A.S COLORED STALLIONS :

L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions générales et accepte sans réserve les droits et obligations y afférents